# **REUNION DU 30 JANVIER 2025**

Présents: Mr de Vallavieille, Mr Lesseline, Mme Rolland, Mme Lepetit, Mr Vasche,

Mr Dubourg, Mr Leconte, Mr. Marie, Mme Plaisance-Dubois

Excusés: Mr. Després, Mme Postel, Mme Cardine, Mr. Férey, Mr Jamet

Approbation du compte rendu du 28/11/2024

#### I. SUIVI DU DOSSIER TALENT TRAVEL

Pour rappel c'est cette société qui s'occupe de notre site et de notre visibilité sur internet.

Les rapports lors des différentes réunions ont été constructifs et les intervenants ont été satisfaits de les voir actifs, à l'écoute de nos remarques et de bons conseils.

- Le site a bien été mis en place fin décembre et a remplacé l'ancien. Il est bien sûr à améliorer. Il y a eu 34 000 vues depuis sa mise en place.
- Le personnel du musée est impliqué chacun selon ses compétences, et le travail se passe de façon agréable.
- Des mots clés vont être définis.
- La boutique va être visible et les achats pourront se faire sur internet
- Les entrées au musée peuvent se faire en ligne.

## II. DELIBERATION POUR L'OUVERTURE DE CREDITS POUR 2025

Comme chaque année, nous avons l'obligation d'ouvrir des crédits pour 2025 en attente de l'étude du budget.

Le conseil donne son accord.

#### III. APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET BUDGETAIRES

UTHA SHOP résultats 2024

### Comptes administratifs

Résultats de clôture en fonctionnements : 158 452.27
 Reports de l'année précédente : 392 510.05
 Résultat de clôture au 31/12/2024 : 580 962.32

 Déficit de clôture de la section investissement : -28 083.74
 Report de l'année précédente : 81 118.18 Résultat de clôture eu 31/12/2024 : 53 054.44

Budget 2025

#### Frais de fonctionnement

Il a été prévue en plus des augmentations structurelles

- 1. Honoraires avocat pour notre litige avec l'ancienne agence de communication
- 2. Prévision de 50 000.00€ pour la recherche et la réparation d'une infiltration au niveau de la réserve
- 3. Maintenance et abonnement pour le nouveau logiciel de la boutique

#### Section d'investissement

- 1. L'achat de mobilier
- 2. L'électricité et l'informatique suite au nouvel aménagement

Le conseil accepte les comptes administratifs 2024 et le budget 2025

• Budget assainissement

### Budget 2025

3. Résultats de clôture en fonctionnements
4. Reports de l'année précédente
5. Résultat de clôture au 31/12/2024
6. Affectation à l'investissement 2024
7. Virement de la section de fonctionnement
7. Text de 12 471.60
16. Text de 18 181.72
16. Text de 711.21
17. Text de 722.54
18. Text de 722.54
19. Text de 722.54
<li

3. Déficit de clôture de la section investissement : - 1 011.33
4. Report de l'année précédente : -16 711.21 Résultat de clôture eu 31/12/2024 : 17 722.54

La section d'investissement est de façon récurrente en déficit.

Le conseil accepte les comptes présentés et prévoit une augmentation de 2% par m3 consommé.

## IV. DELIBERATION POUR LA LOCATION DU LOGEMENT DU HARAS

Nous renouvelons le contrat avec le cabinet Faudais. Ce logement va être loué maintenant à Mme Leroyer Fabienne qui travaille au musée pour un loyer de 500.00€.

Nous avons refait la tapisserie après le départ de l'ancien locataire.

#### V. DELIBERATION CREATION D'UNE ASSOCIATION

Un projet de remise en état des 90 panneaux In Honnor est en cours d'étude. Pour la partie financement, plusieurs possibilités qui semblent cumulatives peuvent peut-être -être envisagées mais il semble que la création d'une association pour obtenir une défiscalisation des dons soit indispensable. Ce dossier sera bien entendu revu dans une prochaine réunion mais le conseil municipal donne son accord pour la création de cette association.

#### VI. LES DIVERS PROJETS

# a) Dossier Ombrières sur le pôle de vie

Ce dossier piétine à cause des prescriptions des services des bâtiments de France. Dès l'accord du permis de construire, la société West Energie sera recontactée pour réactiver ce dossier et pour trouver un nouvel interlocuteur suite au départ de notre chargé d'affaire.

## b) L'antenne free

L'obligation pour combler la zone blanche voit l'échéance de fin 2025 arrivée à grand pas.

Nous n'arrivons pas à communiquer de façon favorable avec les bâtiments de France qui refuse notre projet et n'a pas le temps de venir sur place pour que nous lui expliquions notre projet sur site.

## c) L'ancienne poste

Après plusieurs contacts avec notre architecte, nous sommes toujours en attente de son dossier qui est soi-disant près mais qui n'arrive pas.

Sans ce dossier nous ne pouvons pas faire de demande de permis de construire ni celui de demande de subventions.

#### VII. DIVERS

### a) Congés d'été des salariés du musée

Il y a deux demandes pour des congés de trois semaines cet été.

Il avait été établi par le conseil que les congés d'été ne seraient que de deux semaines en raison de la nature même de ces emplois qui sont liés au tourisme.

Nous ne pouvons pas faire de planning répondant aux besoins en personnel s'il y a des absences de trois semaines.

Les régisseurs sont nommés et ne peuvent pas être remplacés par des saisonniers. Il ne peut pas y avoir sur le site que des saisonniers sans personnel permanents Le conseil ne veut pas de dérogation et refuse les congés de trois semaines. La précédente délibération est donc maintenue en l'état.

#### b) Mme Cardine

Etant absente elle demande par l'intermédiaire de M. Le maire

1. Un emplacement pour du coworking

Après réflexion le conseil ne conçoit pas ce projet dans l'état actuel des locaux et se pose la question de la pertinence de cette demande dans le cadre de notre population

2. La préemption de certains biens immobiliers

A priori la commune n'a ni les finances ni les projets correspondants à des acquisitions de cet ordre.

#### c) Demande de subvention

Nous avons une demande de subvention d'une école pour le financement d'un apprenti en classe de BTS.

Nous avons déjà refusé une subvention pour une classe d'aquaculture aussi nous refusons la demande.

### d) Réfection d'un casque

Le casque américain retrouvé lors des fouilles sur Brécourt a besoin d'être identifié ainsi que d'une réfection pour conservation. Le devis de 2 078.00€ est accepté par le conseil.